

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Droit 1</b>
<b>Section(s)</b>	- (3 ECTS) Bachelier Assistant(e) Social(e) Cycle 1 Bloc 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Kelly DE DECKER	35	<b>Quad 1</b>

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Droit constitutionnel</b>	15h	Kelly DE DECKER
<b>Fondement du droit</b>	10h	Kelly DE DECKER
<b>Travaux pratiques en droit constitutionnel</b>	10h	Kelly DE DECKER

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Droit constitutionnel</b> : 15h de théorie
<b>Fondement du droit</b> : 10h de théorie
<b>Travaux pratiques en droit constitutionnel</b> : 10h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Droit constitutionnel</b> : Français
<b>Fondement du droit</b> : Français
<b>Travaux pratiques en droit constitutionnel</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Néant

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services</li> <li>◦ Adopter le langage professionnel du secteur</li> </ul> </li> <li>• Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies</li> </ul> </li> <li>• Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable</li> </ul>

- Construire son identité professionnelle
- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Exercer un jugement professionnel.
- Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
  - Construire un regard critique
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
  - Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)



#### Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

sous-objectifs : **5.1 - 5.2 - 5.c**



#### Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

sous-objectifs : **10.1 - 10.2 - 10.3 - 10.4**

### Acquis d'apprentissage spécifiques

- Décrire la structure institutionnelle de la Belgique fédérale et en comprendre les enjeux
- Décrire les principaux droits de l'homme et les principales libertés fondamentales
- Nommer et expliquer les différentes branches du droit
- Identifier et expliquer les trois pouvoirs ainsi que le principe de séparation de ces pouvoirs
- Citer les différentes sources du droit belge, international et européen et préciser leurs spécificités
- Expliquer la hiérarchie des normes et comparer la valeur de ces normes
- Appliquer ces concepts à des situations concrètes
- Faire les liens entre les actualités institutionnelles en débat et les notions abordées dans le cadre de cette UE

### Contenu de l'AA Droit constitutionnel

#### I. La Constitution et le fédéralisme belge

1. La Belgique et sa constitution
2. Les réformes de l'état
3. Le fédéralisme belge
4. Les compétences des niveaux de pouvoir

#### II. La notion d'état et la séparation des pouvoirs

1. La notion d'état
2. La séparation des pouvoirs

### III. Les institutions belges

1. Les institutions au niveau fédéral
2. Les institutions des entités fédérées
3. Les institutions des entités décentralisées ou "pouvoirs locaux"

### Contenu de l'AA Fondement du droit

#### I. Le droit

1. Le droit notion générale
2. La notion d'ordre juridique

#### II. Les différentes sources du droit belge et la hiérarchie des normes

1. Les sources du droit belge
2. La hiérarchie des normes

#### III. L'ordre judiciaire belge

1. La compétence territoriale des juridictions
2. La compétence matérielle des juridictions

### Contenu de l'AA Travaux pratiques en droit constitutionnel

Les travaux pratiques en droit constitutionnel sont différentes séries de questions portant sur la théorie vue en cours. Ces séries font l'objet d'un travail de groupe qui représente 30% de la note attribuée à l'UE "droit constitutionnel".

Les questions de travaux pratiques seront corrigées lors des séances.

### Méthodes d'enseignement

**Droit constitutionnel** : cours magistral, approche interactive, approche avec TIC, utilisation de logiciels

**Fondement du droit** : cours magistral, approche interactive, approche avec TIC, utilisation de logiciels

**Travaux pratiques en droit constitutionnel** : travaux de groupes, approche par situation problème

### Supports

**Droit constitutionnel** : syllabus, activités sur eCampus

**Fondement du droit** : syllabus, activités sur eCampus

**Travaux pratiques en droit constitutionnel** : syllabus, activités sur eCampus

### Ressources bibliographiques de l'AA Droit constitutionnel

#### 1. Législation

Constitution.

#### 2. Doctrine

Dumont, H. et El Berhoumi, M., Droit constitutionnel, 1<sup>ère</sup> édition, Bruxelles, Larcier, 2021,  
Bayenet, B., Bourgeois, M. et Darte, D., Les finances et l'autonomie fiscale des entités fédérées après la sixième réforme de l'État, 1<sup>ère</sup> édition, Bruxelles, Larcier, 2017,  
Dumont, H. et El Berhoumi, M., Droit constitutionnel, 1<sup>ère</sup> édition, Bruxelles, Larcier, 2021,

Lejeune, Y., Droit constitutionnel belge, 3e édition, Bruxelles, Larcier, 2017,  
 Martens, P., « Préface à la première édition - l'initiation au droit constitutionnel » in Initiation au droit constitutionnel, 2e édition, Bruxelles, Bruylant, 2014,  
 Muylle, K. et van der Hulst, M., Le Parlement fédéral, 1e édition, Bruxelles, Larcier, 2021  
 Uyttendaele, M., « 1. - La Constitution belge » in Les institutions de la Belgique, 1e édition, Bruxelles, Bruylant, 2014,  
 Uyttendaele, M., « 2. - Les cours et tribunaux de l'ordre judiciaire » in Les institutions de la Belgique, 1e édition, Bruxelles, Bruylant, 2014,  
 Uyttendaele, M., Trente leçons de droit constitutionnel, 1e édition, Bruxelles, Bruylant, 2011.

### Ressources bibliographiques de l'AA Fondement du droit

#### 1. Législation

Constitution,  
 Code pénal,  
 Code d'instruction criminelle,  
 Code civil,  
 Code judiciaire,  
 Code des sociétés et des associations,  
 Code de droit international privé,

Loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail, M.B., 22 août 1978.

#### 2. Doctrine

De Leval, G. et Georges, F., Droit judiciaire – Tome 1 : Institutions judiciaires, 3e édition, Bruxelles, Larcier, 2019,

De Streeel, A., Defreyne, E. et Hoc, A., Introduction au droit, 1e édition, Bruxelles, Larcier, 2020,

Lejeune, Y., Droit constitutionnel belge, 4e édition, Bruxelles, Larcier, 2021,

Martens, P., Initiation au droit constitutionnel, 2e édition, Bruxelles, Bruylant, 2014.

BRACKE, S., et al, La Belgique pour débutants, Bruxelles, La Charte, 2017

DESTATTE, P., Histoire de la Belgique contemporaine, Bruxelles, Larcier, 2019

UYTTENDAELE, M., Les institutions de la Belgique, Bruxelles, Bruylant, 2014

UYTTENDAELE, M., Trente leçons de droit constitutionnel, Bruxelles, Anthemis, 2014

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Épreuve intégrée
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	<p>Examen première session : les deux activités d'apprentissage fondement du droit et droit constitutionnel font l'objet <b>d'un examen écrit unique</b> en deux parties (questions ouvertes) :</p> <p>La partie fondement du droit est évaluée sur /20, la partie droit constitutionnel est, quant à elle, évaluée sur /14.</p> <p>La partie travaux pratiques représente 30% de la note en droit constitutionnel soit /6, sera évaluée sur base de travaux de groupe.</p> <p>Le total sur /40 sera ramené sur 20 et formera la note finale de l'UE (la seule à apparaître lors du relevé de note).</p> <p>Si l'étudiant échoue en première session, il devra représenter l'intégralité de l'examen écrit (fondement du droit et droit constitutionnel). Les notes des travaux pratiques, pour la partie droit constitutionnel, seront <b>automatiquement reportées</b> !</p>

